Journal Officiel de la Nouvelle-Calédonie

N° 2026-00162

Publication légale du 1er octobre 2026

Avis de procédures collectives

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA
2 boulevard Extérieur - BP F4 - 98848 NOUMEA Cedex
Tél : 27.96.83

Chambre des procédures collectives

Le Greffier du Tribunal Mixte de Commerce de Nouméa vous prie de bien vouloir faire paraître l'annonce légale suivante :

AVIS

Le Tribunal Mixte de Commerce a, par jugement du 01/10/2026, prononcé la liquidation judiciaire simplifiée de la S.A.R.L. **ES MAINTENANCE INDUSTRIELLE** - Villa 31, impasse Daniel Koi Du - Gou Me Wee - BP 1520 - 98860 Koné, exerçant une activité de maintenance industrielle, préventive et corrective, sous le RCS n° 1 486 836, a fixé la date de cessation des paiements au 01 AVRIL 2025 et a désigné la Selarl NORMA - 1 bis, boulevard Extérieur - Auguste Mercier Quartier Latin - BP 3420 98846 NOUMEA CEDEX en qualité de liquidateur.

Les créances doivent être déclarées au liquidateur dans un délai de deux mois à compter de la publication de ce jugement au J.O.N.C. Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors du territoire.

Procédure collective : 410260252

Le Greffier

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
NOUMÉA - NOUVELLE-CALÉDONIE

Cette insertion est à facturer à la

Selarl NORMA
1 bis, boulevard Extérieur - Auguste Mercier
Quartier Latin - BP 3420
98846 NOUMEA CEDEX

Destinataires :

J.O.N.C.
LE JOURNAL D'ANNONCES LEGALES
REGISTRE DU COMMERCE
LA CHAMBRE DES MÉTIERS

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA
2 boulevard Extérieur - BP F4 - 98848 NOUMEA Cedex
Tél : 27.96.83

Chambre des procédures collectives

Le Greffier du Tribunal Mixte de Commerce de Nouméa vous prie de bien vouloir faire paraître l'annonce légale suivante :

AVIS

Le Tribunal Mixte de Commerce a, par jugement du 01/10/2026, prononcé la liquidation judiciaire simplifiée de la S.A.S. **KIRIUM ENERGIES SAS** - 15, rue Descartes - Zone Industrielle de Ducos - 98800 Nouméa, exerçant une activité de négoce d'hydrocarbures liquides ou gazeux, ingénierie, sous le RCS n° 1 433 606, a fixé la date de cessation des paiements au 01 AVRIL 2025 et a désigné la Selarl NORMA - 1 bis, boulevard Extérieur - Auguste Mercier Quartier Latin - BP 3420 98846 NOUMEA CEDEX en qualité de liquidateur.

Les créances doivent être déclarées au liquidateur dans un délai de deux mois à compter de la publication de ce jugement au J.O.N.C. Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors du territoire.

Procédure collective : 410260248

Le Greffier

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE
NOUMEA - NOUVELLE-CALÉDONIE

Cette insertion est à facturer à la

Selarl NORMA
1 bis, boulevard Extérieur - Auguste Mercier
Quartier Latin - BP 3420
98846 NOUMEA CEDEX

Destinataires :

J.O.N.C.
LE JOURNAL D'ANNONCES LEGALES
REGISTRE DU COMMERCE
LA CHAMBRE DES MÉTIERS

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA
2 boulevard Extérieur - BP F4 - 98848 NOUMEA Cedex
Tél : 27.96.83

Chambre des procédures collectives

Le Greffier du Tribunal Mixte de Commerce de Nouméa vous prie de bien vouloir faire paraître l'annonce légale suivante :

AVIS

Le Tribunal Mixte de Commerce a, par jugement du 01/10/2026, prononcé la liquidation judiciaire simplifiée de la S.A.R.L. **MOOSTACHE KEBAB** - 2, rue Monseigneur Bresson - Faubourg Blanchot - 98800 Nouméa, exerçant une activité de fabrication de plats à emporter - sandwicherie, sous le RCS n° 1 540 814, a fixé la date de cessation des paiements au 01 AVRIL 2025 et a désigné la Selarl NORMA - 1 bis, boulevard Extérieur - Auguste Mercier Quartier Latin - BP 3420 98846 NOUMEA CEDEX en qualité de liquidateur.

Les créances doivent être déclarées au liquidateur dans un délai de deux mois à compter de la publication de ce jugement au J.O.N.C. Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors du territoire.

Procédure collective : 410260258

Le Greffier

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
NOUMÉA - NOUVELLE-CALÉDONIE

Cette insertion est à facturer à la

Selarl NORMA
1 bis, boulevard Extérieur - Auguste Mercier
Quartier Latin - BP 3420
98846 NOUMEA CEDEX

Destinataires :

J.O.N.C.
LE JOURNAL D'ANNONCES LEGALES
REGISTRE DU COMMERCE
LA CHAMBRE DES MÉTIERS

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA
2 boulevard Extérieur - BP F4 - 98848 NOUMEA Cedex
Tél : 27.96.83

Chambre des procédures collectives

Le Greffier du Tribunal Mixte de Commerce de Nouméa vous prie de bien vouloir faire paraître l'annonce légale suivante :

AVIS

Le Tribunal Mixte de Commerce a, par jugement du 01/10/2026, prononcé la liquidation judiciaire simplifiée de la S.A.R.L. **SOMECAP EXPLOITATION** - Village, de Moindou - Lot 395 - 98819 Moindou, exerçant une activité de gestion de tout commerce de toutes activités, sous le RCS n° 1 463 991, a fixé la date de cessation des paiements au 01 AVRIL 2025 et a désigné la Selarl NORMA - 1 bis, boulevard Extérieur - Auguste Mercier Quartier Latin - BP 3420 98846 NOUMEA CEDEX en qualité de liquidateur.

Les créances doivent être déclarées au liquidateur dans un délai de deux mois à compter de la publication de ce jugement au J.O.N.C. Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors du territoire.

Procédure collective : 410260250

Le Greffier

Cette insertion est à facturer à la

Selarl NORMA
1 bis, boulevard Extérieur - Auguste Mercier
Quartier Latin - BP 3420
98846 NOUMEA CEDEX

Destinataires :

J.O.N.C.
LE JOURNAL D'ANNONCES LEGALES
REGISTRE DU COMMERCE
LA CHAMBRE DES MÉTIERS

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA
2 boulevard Extérieur - BP F4 - 98848 NOUMEA Cedex
Tél : 27.96.83

Chambre des procédures collectives

Le Greffier du Tribunal Mixte de Commerce de Nouméa vous prie de bien vouloir faire paraître l'annonce légale suivante :

AVIS

Le Tribunal Mixte de Commerce a, par jugement du 01/10/2026, prononcé la liquidation judiciaire simplifiée de la S.A.R.L. **BERG ENGINEERING NEW CALEDONIA "BERG ENGINEERING .NC** - 6, rue Nobel - Ducos - 98800 Nouméa, exerçant une activité de réparation de machines et équipements mécaniques, sous le RCS n° 1 266 881, a fixé la date de cessation des paiements au 01 AVRIL 2025 et a désigné la Selarl MJP - 17, rue René Coty Mont Vénus 98800 Nouméa en qualité de liquidateur.

Les créances doivent être déclarées au liquidateur dans un délai de deux mois à compter de la publication de ce jugement au J.O.N.C. Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors du territoire.

Procédure collective : 410260261

Le Greffier

Cette insertion est à facturer à la

Selarl MJP
17, rue René Coty
Mont Vénus
98800 Nouméa

Destinataires :

J.O.N.C.
LE JOURNAL D'ANNONCES LEGALES
REGISTRE DU COMMERCE
LA CHAMBRE DES MÉTIERS

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA
2 boulevard Extérieur - BP F4 - 98848 NOUMEA Cedex
Tél : 27.96.83

Chambre des procédures collectives

Le Greffier du Tribunal Mixte de Commerce de Nouméa vous prie de bien vouloir faire paraître l'annonce légale suivante :

AVIS

Le Tribunal Mixte de Commerce a, par jugement du 01/10/2026, prononcé la liquidation judiciaire simplifiée de la S.A.R.L. **PAVÉS.NC** - 28, rue Auguste Novis - Ducos - 98800 Nouméa, exerçant une activité de réalisation de tous travaux publics ou privés, de toutes constructions, de tous travaux d'équipement, de second oeuvre et principalement la pose de revêtement sols et murs... sous le RCS n° 1 414 259, a fixé la date de cessation des paiements au 01 AVRIL 2025 et a désigné la Selarl MJP - 17, rue René Coty Mont Vénus 98800 Nouméa en qualité de liquidateur.

Les créances doivent être déclarées au liquidateur dans un délai de deux mois à compter de la publication de ce jugement au J.O.N.C. Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors du territoire.

Procédure collective : 410260263

Le Greffier

Cette insertion est à facturer à la

Selarl MJP
17, rue René Coty
Mont Vénus
98800 Nouméa

Destinataires :

J.O.N.C.
LE JOURNAL D'ANNONCES LEGALES
REGISTRE DU COMMERCE
LA CHAMBRE DES MÉTIERS

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA
2 boulevard Extérieur - BP F4 - 98848 NOUMEA Cedex
Tél : 27.96.83

Chambre des procédures collectives

Le Greffier du Tribunal Mixte de Commerce de Nouméa vous prie de bien vouloir faire paraître l'annonce légale suivante :

AVIS

Le Tribunal Mixte de Commerce a, par jugement du 01/10/2026, prononcé la liquidation judiciaire simplifiée de la S.A.R.L. **KENDRIC** - Lieu-dit Robelin - 98870 BOURAIL - BP 4363 - 98839 DUMBEA CEDEX, exerçant une activité de travaux de terrassement, VRD, Verger, Maraichaire et Apiculture, sous le RCS n° 1 429 810, a fixé la date de cessation des paiements au 01 AVRIL 2025 et a désigné la Selarl MJP - 17, rue René Coty Mont Vénus 98800 Nouméa en qualité de liquidateur.

Les créances doivent être déclarées au liquidateur dans un délai de deux mois à compter de la publication de ce jugement au J.O.N.C. Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors du territoire.

Procédure collective : 410260249

Le Greffier

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
NOUMÉA - NOUVELLE-CALÉDONIE

Cette insertion est à facturer à la

Selarl MJP
17, rue René Coty
Mont Vénus
98800 Nouméa

Destinataires :

J.O.N.C.
LE JOURNAL D'ANNONCES LEGALES
REGISTRE DU COMMERCE
LA CHAMBRE DES MÉTIERS

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA
2 boulevard Extérieur - BP F4 - 98848 NOUMEA Cedex
Tél : 27.96.83

Chambre des procédures collectives

Le Greffier du Tribunal Mixte de Commerce de Nouméa vous prie de bien vouloir faire paraître l'annonce légale suivante :

AVIS

Le Tribunal Mixte de Commerce a, par jugement du 01/10/2026, prononcé la liquidation judiciaire simplifiée de la société **MF CONSEIL & ASSISTANCE** - 3, rue Louis Boullager - 98800 Nouméa, exerçant une activité de conseil juridique, assistance administrative des entreprises et des particuliers, sous le RCS n° 1 397 330**,** a fixé la date de cessation des paiements au 01 AVRIL 2025 et a désigné la Selarl MJP - 17, rue René Coty Mont Vénus 98800 Nouméa en qualité de liquidateur.

Les créances doivent être déclarées au liquidateur dans un délai de deux mois à compter de la publication de ce jugement au J.O.N.C. Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors du territoire.

Procédure collective : 410260259

Le Greffier

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
NOUMEA - NOUVELLE-CALÉDONIE

Cette insertion est à facturer à la

Selarl MJP
17, rue René Coty
Mont Vénus
98800 Nouméa

Destinataires :

J.O.N.C.
LE JOURNAL D'ANNONCES LEGALES
REGISTRE DU COMMERCE
LA CHAMBRE DES MÉTIERS

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA
2 boulevard Extérieur - BP F4 - 98848 NOUMEA Cedex
Tél : 27.96.83

Chambre des procédures collectives

Le Greffier du Tribunal Mixte de Commerce de Nouméa vous prie de bien vouloir faire paraître l'annonce légale suivante :

AVIS

Le Tribunal Mixte de Commerce a, par jugement du 01/10/2026, prononcé la liquidation judiciaire simplifiée de la S.A.R.L. **BLUESKY** - 5, rue Renoir Motor Pool - 98800 Nouméa**,** exerçant une activité d'achat, la vente au détail et demi-gros de bijoux, de vêtements prêts à porter, textiles, chaussures, maroquinerie et accessoires de mode en ligne, sous le RCS n° 1 168 376**,** a fixé la date de cessation des paiements au 01 AVRIL 2025 et a désigné la Selarl MJP - 17, rue René Coty Mont Vénus 98800 Nouméa en qualité de liquidateur.

Les créances doivent être déclarées au liquidateur dans un délai de deux mois à compter de la publication de ce jugement au J.O.N.C. Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors du territoire.

Procédure collective : 410260256

Le Greffier

Cette insertion est à facturer à la

Selarl MJP
17, rue René Coty
Mont Vénus
98800 Nouméa

Destinataires :

J.O.N.C.
LE JOURNAL D'ANNONCES LEGALES
REGISTRE DU COMMERCE
LA CHAMBRE DES MÉTIERS

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA
2 boulevard Extérieur - BP F4 - 98848 NOUMEA Cedex
Tél : 27.96.83

Chambre des procédures collectives

Le Greffier du Tribunal Mixte de Commerce de Nouméa vous prie de bien vouloir faire paraître l'annonce légale suivante :

AVIS

Le Tribunal Mixte de Commerce a, par jugement du 01/10/2026, prononcé la liquidation judiciaire de la **S.A.R.L. BOUCHERIE DE SAVANNAH** - Centre, commercial de Savannah - 98890 Païta, exerçant une activité d'exploitations d'un fonds de commerce et transformation et commercialisation de viande de boucherie, charcuterie, traiteur sous le RCS n° 1 496 702, a fixé la date de cessation des paiements au 14 SEPTEMBRE 2026 et a désigné la Selarl MJP - 17, rue René Coty Mont Vénus 98800 Nouméa en qualité de liquidateur.

Les créances doivent être déclarées au liquidateur dans un délai de deux mois à compter de la publication de ce jugement au JONC. Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors du territoire.

N° procédure collective : 410260243

Le Greffier

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
NOUMÉA - NOUVELLE-CALÉDONIE

Cette insertion est à facturer à la

Selarl MJP
17, rue René Coty
Mont Vénus
98800 Nouméa

Destinataires :

J.O.N.C.
LE JOURNAL D'ANNONCES LEGALES
LE REGISTRE DU COMMERCE
LA CHAMBRE DES MÉTIERS

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA
2 boulevard Extérieur - BP F4 - 98848 NOUMEA Cedex
Tél : 27.96.83

Chambre des procédures collectives

Le Greffier du Tribunal Mixte de Commerce de Nouméa vous prie de bien vouloir faire paraître l'annonce légale suivante :

AVIS

Le Tribunal Mixte de Commerce a, par jugement du 01/10/2026, prononcé la liquidation judiciaire de la S.A.R.L. **SOCIETE CALEDONIENNE DE SERVICES AUX COLLECTIVITES** - 54, rue Gabriel Laroque - Val plaisance - 98800 NOUMEA CEDEX**,** exerçant une activité de transport (car, bus, etc.) de personnes (scolaires, touristes, etc.) et de marchandises diverses; marquage au sol, par peinture ou autrement, des chaussées et des parcs de stationnement..., sous le RCS n° 902 684**,** a fixé la date de cessation des paiements au 01 AVRIL 2025 et a désigné la Selarl MJP - 17, rue René Coty Mont Vénus 98800 Nouméa en qualité de liquidateur.

Les créances doivent être déclarées au liquidateur dans un délai de deux mois à compter de la publication de ce jugement au J.O.N.C. Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors du territoire.

Procédure collective : 410260251

Le Greffier

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
NOUMÉA - NOUVELLE-CALÉDONIE

Cette insertion est à facturer à la

Selarl MJP
17, rue René Coty
Mont Vénus
98800 Nouméa

Destinataires :

J.O.N.C.
LE JOURNAL D'ANNONCES LEGALES
REGISTRE DU COMMERCE
LA CHAMBRE DES MÉTIERS

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA
2 boulevard Extérieur - BP F4 - 98848 NOUMEA Cedex
Tél : 27.96.83

Chambre des procédures collectives

Le Greffier du Tribunal Mixte de Commerce de Nouméa vous prie de bien vouloir faire paraître l'annonce légale suivante :

AVIS

Le Tribunal Mixte de Commerce a, par jugement du 01/10/2026, prononcé la liquidation judiciaire de la S.A.R.L. **PROTECTOR** - 44, rue capiez - Porte de fer Magenta - 98800 Nouméa, exerçant une activité de commerce de détail de marchandises diverses non alimentaires, sous le RCS n° 795 815, a fixé la date de cessation des paiements au 01 AVRIL 2025 et a désigné la Selarl MJP - 17, rue René Coty Mont Vénus 98800 Nouméa en qualité de liquidateur.

Les créances doivent être déclarées au liquidateur dans un délai de deux mois à compter de la publication de ce jugement au J.O.N.C. Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors du territoire.

Procédure collective : 410260254

Le Greffier

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE
NOUMÉA - NOUVELLE-CALÉDONIE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Cette insertion est à facturer à la

Selarl MJP
17, rue René Coty
Mont Vénus
98800 Nouméa

Destinataires :

J.O.N.C.
LE JOURNAL D'ANNONCES LEGALES
REGISTRE DU COMMERCE
LA CHAMBRE DES MÉTIERS

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA
2 boulevard Extérieur - BP F4 - 98848 NOUMEA Cedex
Tél : 27.96.83

Chambre des procédures collectives

Le Greffier du Tribunal Mixte de Commerce de Nouméa vous prie de bien vouloir faire paraître l'annonce légale suivante :

AVIS

Le Tribunal Mixte de Commerce a, par jugement du 01/10/2026, prononcé la liquidation judiciaire de **M. SAUVAGEOT Stéphane exerçant sous l'enseigne ACTION** BAT - 8, rue Taragnat - Vallée des Colons - 98800 Nouméa**,** exerçant une activité de rénovation de bâtiments, sous le RIDET n° 1 309 012**,** fixé la date de cessation des paiements au 01 AVRIL 2025 et a désigné Selarl MJP - 17, rue René Coty Mont Vénus 98800 Nouméa, en qualité de liquidateur.

Les créances doivent être déclarées au liquidateur dans un délai de deux mois à compter de la publication de ce jugement au JONC. Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors du territoire.

Procédure collective : 410260241

Le Greffier

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
NOUMÉA - NOUVELLE-CALÉDONIE

Cette insertion est à facturer à la

Selarl MJP
17, rue René Coty
Mont Vénus
98800 Nouméa

Destinataires :

J.O.N.C.
LE JOURNAL D'ANNONCES LEGALES
REGISTRE DU COMMERCE
LA CHAMBRE DES MÉTIERS

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA
2 boulevard Extérieur - BP F4 - 98848 NOUMEA Cedex
Tél : 27.96.83

Chambre des procédures collectives

Le Greffier du Tribunal Mixte de Commerce de Nouméa vous prie de bien vouloir faire paraître l'annonce légale suivante :

AVIS

Le Tribunal Mixte de Commerce a, par jugement du 01/10/2026, prononcé la liquidation judiciaire de la **S.A.R.L. PIZZERIA DE LA GARE -** Lieu-dit ancienne gare de Paita - 189 complexe commercial Jardin de la Gare - 98890 Païta, exerçant une activité de pizzeria à emporter ou à livrer, sous le RCS n° 1 664 523, a fixé la date de cessation des paiements au 01 AVRIL 2026 et a désigné la Selarl NORMA - 1 bis, boulevard Extérieur - Auguste Mercier Quartier Latin - BP 3420 98846 NOUMEA CEDEX, en qualité de liquidateur.

Les créances doivent être déclarées au liquidateur dans un délai de deux mois à compter de la publication de ce jugement au JONC. Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors du territoire.

N° procédure collective : 410260257

Le Greffier

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
NOUMÉA - NOUVELLE-CALÉDONIE

Cette insertion est à facturer à la

Selarl NORMA
1 bis, boulevard Extérieur
Auguste Mercier
Quartier Latin - BP 3420
98846 NOUMEA CEDEX

Destinataires :

J.O.N.C.
LE JOURNAL D'ANNONCES LEGALES
LE REGISTRE DU COMMERCE
LA CHAMBRE DES MÉTIERS

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA
2 boulevard Extérieur - BP F4 - 98848 NOUMEA Cedex
Tél : 27.96.83

Chambre des procédures collectives

Le Greffier du Tribunal Mixte de Commerce de Nouméa vous prie de bien vouloir faire paraître l'annonce légale suivante :

AVIS

Le Tribunal Mixte de Commerce a, par jugement du 01/10/2026, prononcé la liquidation judiciaire de la S.A.R.L. **TCHOMITAP** - 81, lotissement Presqu'île R.M.4 - 98825 Pouembout, exerçant une activité de travaux publics - VRD - terrassement, sous le RCS n° 887 695, a fixé la date de cessation des paiements au 01 AVRIL 2025 et a désigné la Selarl NORMA - 1 bis, boulevard Extérieur - Auguste Mercier Quartier Latin - BP 3420 98846 NOUMEA CEDEX en qualité de liquidateur.

Les créances doivent être déclarées au liquidateur dans un délai de deux mois à compter de la publication de ce jugement au J.O.N.C. Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors du territoire.

Procédure collective : 410260253

Le Greffier

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
NOUMÉA - NOUVELLE-CALÉDONIE

Cette insertion est à facturer à la

Selarl NORMA
1 bis, boulevard Extérieur
Auguste Mercier
Quartier Latin - BP 3420
98846 NOUMEA CEDEX

Destinataires :

J.O.N.C.
LE JOURNAL D'ANNONCES LEGALES
REGISTRE DU COMMERCE
LA CHAMBRE DES MÉTIERS

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA
2 boulevard Extérieur - BP F4 - 98848 NOUMEA Cedex
Tél : 27.96.83

Chambre des procédures collectives

Le Greffier du Tribunal Mixte de Commerce de Nouméa vous prie de bien vouloir faire paraître l'annonce légale suivante :

AVIS

Le Tribunal Mixte de Commerce a, par jugement du 01/10/2026, prononcé la liquidation judiciaire de la S.A.R.L. **BEA** - Demi-Lune Lot St Philippo 2, Mission - 98829 Thio, exerçant une activité de terrassement grande masse, roulage sur mines, sous le RCS n° 1 520 493, a fixé la date de cessation des paiements au 01 AVRIL 2025 et a désigné la Selarl NORMA - 1 bis, boulevard Extérieur - Auguste Mercier Quartier Latin - BP 3420 98846 NOUMEA CEDEX en qualité de liquidateur.

Les créances doivent être déclarées au liquidateur dans un délai de deux mois à compter de la publication de ce jugement au J.O.N.C. Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors du territoire.

Procédure collective : 410260242

Le Greffier

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
NOUMÉA - NOUVELLE-CALÉDONIE

Cette insertion est à facturer à la

Selarl NORMA
1 bis, boulevard Extérieur
Auguste Mercier
Quartier Latin - BP 3420
98846 NOUMEA CEDEX

Destinataires :

J.O.N.C.
LE JOURNAL D'ANNONCES LEGALES
REGISTRE DU COMMERCE
LA CHAMBRE DES MÉTIERS

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA
2 boulevard Extérieur - BP F4 - 98848 NOUMEA Cedex
Tél : 27.96.83

Chambre des procédures collectives

Le Greffier du Tribunal Mixte de Commerce de Nouméa vous prie de bien vouloir faire paraître l'annonce légale suivante :

AVIS

Le Tribunal Mixte de Commerce a, par jugement du 01/10/2026, prononcé la liquidation judiciaire de la S.A.R.L. **FANAO** - 29, bis, rue UNGER, Vallée du Tir - 98800 NOUMEA, exerçant une activité d'alimentation générale, sous le RCS n° 1 098 474, a fixé la date de cessation des paiements au 01 AVRIL 2025 et a désigné la Selarl NORMA - 1 bis, boulevard Extérieur - Auguste Mercier Quartier Latin - BP 3420 98846 NOUMEA CEDEX en qualité de liquidateur.

Les créances doivent être déclarées au liquidateur dans un délai de deux mois à compter de la publication de ce jugement au J.O.N.C. Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors du territoire.

Procédure collective : 410260246

Le Greffier

Cette insertion est à facturer à la

Selarl NORMA
1 bis, boulevard Extérieur
Auguste Mercier
Quartier Latin - BP 3420
98846 NOUMEA CEDEX

Destinataires :

J.O.N.C.
LE JOURNAL D'ANNONCES LEGALES
REGISTRE DU COMMERCE
LA CHAMBRE DES MÉTIERS

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA
2 boulevard Extérieur - BP F4 - 98848 NOUMEA Cedex
Tél : 27.96.83

Chambre des procédures collectives

Le Greffier du Tribunal Mixte de Commerce de Nouméa vous prie de bien vouloir faire paraître l'annonce légale suivante :

AVIS

Le Tribunal Mixte de Commerce a, par jugement du 01/10/2026, prononcé la liquidation judiciaire de la S.A.R.L. **TH PLATRERIE** - 295, avenue des Télégraphes - Résidence Macaranga - Bât. D - Appt 2 - 98835 Dumbéa, exerçant une activité de plâtrerie, sous le RCS n° 1 347 434, a fixé la date de cessation des paiements au 01 AVRIL 2025 et a désigné la Selarl NORMA - 1 bis, boulevard Extérieur - Auguste Mercier Quartier Latin - BP 3420 98846 NOUMEA CEDEX en qualité de liquidateur.

Les créances doivent être déclarées au liquidateur dans un délai de deux mois à compter de la publication de ce jugement au J.O.N.C. Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors du territoire.

Procédure collective : 410260260

Le Greffier

Cette insertion est à facturer à la

Selarl NORMA
1 bis, boulevard Extérieur
Auguste Mercier
Quartier Latin - BP 3420
98846 NOUMEA CEDEX

Destinataires :

J.O.N.C.
LE JOURNAL D'ANNONCES LEGALES
REGISTRE DU COMMERCE
LA CHAMBRE DES MÉTIERS

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA
2 boulevard Extérieur - BP F4 - 98848 NOUMEA Cedex
Tél : 27.96.83

Chambre des procédures collectives

Le Greffier du Tribunal Mixte de Commerce de Nouméa vous prie de bien vouloir faire paraître l'annonce légale suivante :

AVIS

Le Tribunal Mixte de Commerce a, par jugement du 01/10/2026, prononcé la liquidation judiciaire de la S.A.R.L. **SOCIETE DE TRANSPORT TEIN BOANOU** - tribu de Boyen - BP 48 - 98833 Voh, exerçant une activité de transports scolaires et de personnes, sous le RCS n° 1 039 494, a fixé la date de cessation des paiements au 01 AVRIL 2025 et a désigné la Selarl NORMA - 1 bis, boulevard Extérieur - Auguste Mercier Quartier Latin - BP 3420 98846 NOUMEA CEDEX en qualité de liquidateur.

Les créances doivent être déclarées au liquidateur dans un délai de deux mois à compter de la publication de ce jugement au J.O.N.C. Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors du territoire.

Procédure collective : 410260255

Le Greffier

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
NOUMÉA - NOUVELLE-CALÉDONIE

Cette insertion est à facturer à la

Selarl NORMA
1 bis, boulevard Extérieur
Auguste Mercier
Quartier Latin - BP 3420
98846 NOUMEA CEDEX

Destinataires :

J.O.N.C.
LE JOURNAL D'ANNONCES LEGALES
REGISTRE DU COMMERCE
LA CHAMBRE DES MÉTIERS

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA
2 boulevard Extérieur - BP F4 - 98848 NOUMEA Cedex
Tél : 27.96.83

Chambre des procédures collectives

Le Greffier du Tribunal Mixte de Commerce de Nouméa vous prie de bien vouloir faire paraître l'annonce légale suivante :

AVIS

Le Tribunal Mixte de Commerce a, par jugement du 01/10/2026, prononcé la liquidation judiciaire de la S.A.R.L. **AMBULANCE ARS sous l'enseigne LA OU JE T'EMMENERAI** - 14,, rue Henri Brock - Domaine Tuband - BP 14677 - 98803 NOUMEA CEDEX exerçant une activité de transport sanitaire terrestre - transport de personnes - prise de participations, sous le RCS n° 1 047 927, a fixé la date de cessation des paiements au 01 JANVIER 2026 et a désigné la Selarl NORMA - 1 bis, boulevard Extérieur - Auguste Mercier Quartier Latin - BP 3420 98846 NOUMEA CEDEX en qualité de liquidateur.

Les créances doivent être déclarées au liquidateur dans un délai de deux mois à compter de la publication de ce jugement au J.O.N.C. Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors du territoire.

Procédure collective : 410260264

Le Greffier

Cette insertion est à facturer à la

Selarl NORMA
1 bis, boulevard Extérieur
Auguste Mercier
Quartier Latin - BP 3420
98846 NOUMEA CEDEX

Destinataires :

J.O.N.C.
LE JOURNAL D'ANNONCES LEGALES
REGISTRE DU COMMERCE
LA CHAMBRE DES MÉTIERS

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA
2 boulevard Extérieur - BP F4 - 98848 NOUMEA Cedex
Tél : 27.96.83

Chambre des procédures collectives

Le Greffier du Tribunal Mixte de Commerce de Nouméa vous prie de bien vouloir faire paraître l'annonce légale suivante :

AVIS

Le Tribunal Mixte de Commerce a, par jugement du 01/10/2026, prononcé le redressement judiciaire de la S.A.R.L. **KAMENA** - Tribu de Mérénémé 98813 Canala, exerçant une activité de terrassement de petite et grande masse - Mécanique générale engins et poids lourds, sous le RCS n° 1 242 262, a fixé la date de cessation des paiements au 31 DÉCEMBRE 2025, a désigné la SELARL MJP, prise en la personne de Maître Virginie PESSELET *(Siège social : 17 rue René Coty 98800 Nouméa, Tél : 32.32.36)* en qualité de mandataire judiciaire.

Les créances doivent être déclarées au mandataire judiciaire dans un délai de deux mois à compter de la publication de ce jugement au J.O.N.C. Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors du territoire.

N° procédure collective : 410260239

Le Greffier

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
NOUMÉA - NOUVELLE-CALÉDONIE

Cette insertion est à facturer à

KAMENA
Tribu de Mérénémé
98813 Canala

Destinataires :

J.O.N.C.
LE JOURNAL D'ANNONCES LEGALES
REGISTRE DU COMMERCE
LA CHAMBRE DES MÉTIERS

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA
2 boulevard Extérieur - BP F4 - 98848 NOUMEA Cedex
Tél : 27.96.83

Chambre des procédures collectives

Le Greffier du Tribunal Mixte de Commerce de Nouméa vous prie de bien vouloir faire paraître l'annonce légale suivante :

AVIS

Le Tribunal Mixte de Commerce a, par jugement du 01/10/2026, prononcé le redressement judiciaire de la S.A.R.L. **SOCIETE D'ACCONAGE ET DE TRANSPORT** - Zone Portuaire BP 5059 98800 Nouméa, exerçant une activité d'acconage et transport de marchandises diverses, sous le RCS n° 510 172, a fixé la date de cessation des paiements au 31 JANVIER 2026, a désigné la SELARL MJP, prise en la personne de Maître Virginie PESSELET *(Siège social : 17 rue René Coty 98800 Nouméa, Tél : 32.32.36)* en qualité de mandataire judiciaire.

Les créances doivent être déclarées au mandataire judiciaire dans un délai de deux mois à compter de la publication de ce jugement au J.O.N.C. Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors du territoire.

N° procédure collective : 410260247

Le Greffier

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE
NOUMÉA - NOUVELLE-CALÉDONIE

Cette insertion est à facturer à

SOCIETE D'ACCONAGE ET DE TRANSPORT
Zone Portuaire
BP 5059
98800 Nouméa

Destinataires :

J.O.N.C.
LE JOURNAL D'ANNONCES LEGALES
REGISTRE DU COMMERCE
LA CHAMBRE DES MÉTIERS

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA
2 boulevard Extérieur - BP F4 - 98848 NOUMEA Cedex
Tél : 27.96.83

Chambre des procédures collectives

Le Greffier du Tribunal Mixte de Commerce de Nouméa vous prie de bien vouloir faire paraître l'annonce légale suivante :

AVIS

Le Tribunal Mixte de Commerce a, par jugement du 01/10/2026, prononcé le redressement judiciaire de la S.A.R.L. **AVENTURINE CONSTRUCTION** - 19, rue de la France Australe (BP 04137 98839 DUMBEA) 98839 DUMBEA CEDEX exerçant une activité d'acquisitions sous toutes formes directe ou indirecte, la propriété, l'administration, la gestion et la vente de tous droits et biens mobiliers., sous le RCS n° 1 545 680, a fixé la date de cessation des paiements au 01 AVRIL 2025, a désigné la SELARL MJP, prise en la personne de Maître Virginie PESSELET *(Siège social : 17 rue René Coty 98800 Nouméa, Tél : 32.32.36)* en qualité de mandataire judiciaire.

Les créances doivent être déclarées au mandataire judiciaire dans un délai de deux mois à compter de la publication de ce jugement au J.O.N.C. Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors du territoire.

N° procédure collective : 410260238

Le Greffier

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMÉA - NOUVELLE-CALÉDONIE

Cette insertion est à facturer à

AVENTURINE CONSTRUCTION
19, rue de la France Australe
(BP 04137 98839 DUMBEA)
98839 DUMBEA CEDEX

Destinataires :

J.O.N.C.
LE JOURNAL D'ANNONCES LEGALES
REGISTRE DU COMMERCE
LA CHAMBRE DES MÉTIERS

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA
2 boulevard Extérieur - BP F4 - 98848 NOUMEA Cedex
Tél : 27.96.83

Chambre des procédures collectives

Le Greffier du Tribunal Mixte de Commerce de Nouméa vous prie de bien vouloir faire paraître l'annonce légale suivante :

AVIS

Le Tribunal Mixte de Commerce a, par jugement du 01/10/2026, prononcé le redressement judiciaire de la S.A.R.L. **PUBLICOLOR à l'enseigne POINT PUB** - 1, rue des Frères Lumière Ducos BP 12265 98802 NOUMEA CEDEX, exerçant une activité de sérigraphie commerce de détail d'objets et textiles imprimés en sérigraphie, broderie ou transfert., sous le RCS n° 503 169, a fixé la date de cessation des paiements au 01 AVRIL 2025, a désigné la S.E.L.A.R.L. MJP, prise en la personne de Maître Virginie PESSELET, *Siège social : 17 rue René Coty 98800 Nouméa, Tél : 32.32.36),* en qualité de mandataire judiciaire,

Les créances doivent être déclarées au mandataire judiciaire dans un délai de deux mois à compter de la publication de ce jugement au J.O.N.C. Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors du territoire.

N° procédure collective : 410260244

Le Greffier

Cette insertion est à facturer à

S.A.R.L. **PUBLICOLOR à l'enseigne POINT PUB**
1, rue des Frères Lumière Ducos
BP 12265
98802 NOUMEA CEDEX

Destinataires :

J.O.N.C.
LE JOURNAL D'ANNONCES LEGALES
REGISTRE DU COMMERCE
LA CHAMBRE DES MÉTIERS

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA
2 boulevard Extérieur - BP F4 - 98848 NOUMEA Cedex
Tél : 27.96.83

Chambre des procédures collectives

Le Greffier du Tribunal Mixte de Commerce de Nouméa vous prie de bien vouloir faire paraître l'annonce légale suivante :

AVIS

Le Tribunal Mixte de Commerce a, par jugement du 01/10/2026, prononcé le redressement judiciaire de la S.A.R.L. **SARL WADIANA** - Tribu de Goro BP 110 98834 Yaté, exerçant une activité de lavage de véhicules et de bâtiments, sous le RCS n° 1 012 921, a fixé la date de cessation des paiements au 01 AVRIL 2025, a désigné la S.E.L.A.R.L. Mary Laure GASTAUD (Immeuble LE FORTIN - 1Bis, Boulevard Extérieur - Auguste MERCIER - Quartier Latin - BP 3420 - 98846 NOUMEA CEDEX - Tél : 28.14.24) en qualité de mandataire judiciaire.

Les créances doivent être déclarées au mandataire judiciaire dans un délai de deux mois à compter de la publication de ce jugement au J.O.N.C. Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors du territoire.

N° procédure collective : 410260245

Le Greffier

Cette insertion est à facturer à

SARL WADIANA
Tribu de Goro
BP 110
98834 Yaté

Destinataires :

J.O.N.C.
LE JOURNAL D'ANNONCES LEGALES
REGISTRE DU COMMERCE
LA CHAMBRE DES MÉTIERS

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA
2 boulevard Extérieur - BP F4 - 98848 NOUMEA Cedex
Tél : 27.96.83

Chambre des procédures collectives

La Greffière du Tribunal Mixte de Commerce de Nouméa vous prie de bien vouloir faire paraître l'annonce légale suivante :

AVIS

Le Tribunal Mixte de Commerce a, par jugement du 01/10/2026, prononcé le redressement judiciaire de **M. WENDT Makisi exerçant sous l'enseigne MWDT** 201, allée DES LOCHES - PLUM 98875 MONT DORE CEDEX**,** exerçant une activité de maintenance industrielle, sous le Ridet n° 0 538 660, a fixé la date de cessation des paiements au 01/04/2025, a désigné la S.E.L.A.R.L. Mary Laure GASTAUD (Immeuble LE FORTIN - 1Bis, Boulevard Extérieur - Auguste MERCIER - Quartier Latin - BP 3420 - 98846 NOUMEA CEDEX - Tél : 28.14.24) en qualité de mandataire judiciaire.

Les créances doivent être déclarées au mandataire judiciaire dans un délai de deux mois à compter de la publication de ce jugement au J.O.N.C. Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors du territoire.

N° procédure collective : 410260262

La Greffière

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
NOUMÉA - NOUVELLE-CALÉDONIE

Cette insertion est à facturer à

M. WENDT Makisi exerçant sous l'enseigne MWDT
201, allée DES LOCHES
PLUM
98875 MONT DORE CEDEX

Destinataires :

J.O.N.C.
LE JOURNAL D'ANNONCES LEGALES
REGISTRE DU COMMERCE
LA CHAMBRE DES MÉTIERS

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA
2 boulevard Extérieur - BP F4 - 98848 NOUMEA Cedex
Tél : 27.96.83

Chambre des procédures collectives

Le Greffier du Tribunal Mixte de Commerce de Nouméa vous prie de bien vouloir faire paraître l'annonce légale suivante :

AVIS

Le Tribunal Mixte de Commerce a, par jugement du 01/10/2026, prononcé le redressement judiciaire de la S.A.R.L. **LE NAIL BAR -** Complexe La Promenade (BP 8135 - 98807 NOUMEA CEDEX) 98800 Nouméa, exerçant une activité de prothèse ongulaire, manucure, beauté des pieds et vente de produits et accessoires relatifs à l'activité, sous le RCS n° 1 212 596, a fixé la date de cessation des paiements au 30 SEPTEMBRE 2025, a désigné la S.E.L.A.R.L. NORMA (Immeuble LE FORTIN - 1Bis, Boulevard Extérieur - Auguste MERCIER - Quartier Latin - BP 3420 - 98846 NOUMEA CEDEX - Tél : 28.14.24) en qualité de mandataire judiciaire.

Les créances doivent être déclarées au mandataire judiciaire dans un délai de deux mois à compter de la publication de ce jugement au J.O.N.C. Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors du territoire.

N° procédure collective : 410260240

Le Greffier

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
NOUMÉA - NOUVELLE-CALÉDONIE

Cette insertion est à facturer à

LE NAIL BAR
Complexe La Promenade
(BP 8135 - 98807 NOUMEA CEDEX)
98800 Nouméa

Destinataires :

J.O.N.C.
LE JOURNAL D'ANNONCES LEGALES
REGISTRE DU COMMERCE
LA CHAMBRE DES MÉTIERS

TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE DE NOUMÉA
2 Boulevard Extérieur B.P. F4 - 98848 Nouméa Cedex - Tél.27.96.83 - Fax 27.94.05

Le greffier du tribunal de première instance de Nouméa vous prie de bien vouloir faire paraître l'annonce légale suivante :

AVIS

Le tribunal de première instance a, par jugement du 01 octobre 2026, prononcé l'ouverture de la liquidation judiciaire de la **S.C.I. SCI 3A MAGENTA**, dont le siège social est sis 185 rue Auguste Bénébig, Haut Magenta - 98800 NOUMEA, ayant une activité de gestion de biens et droits immobiliers à usage commercial, sous le n° RCS 1 106 921, fixé la date de cessation des paiements au 01 avril 2025, désigné la S.E.L.A.R.L. MJP, prise en la personne de Maître Virginie PESSELET, *Siège social : 17 rue René Coty 98800 Nouméa, Tél : 32.32.36),* en qualité de mandataire judiciaire.

Les créances doivent être déclarées au liquidateur dans un délai de deux mois à compter de la présente publicité au JONC, ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors du territoire.

RG civil : 26/43

Le Greffier

TRIBUNAL DE 1ère INSTANCE (NC) NOUMÉA - NOUVELLE-CALÉDONIE

Cette insertion est à facturer à la

Selarl MJP
17, rue René Coty
Mont Vénus
98800 Nouméa

Destinataires :

J.O.N.C.
LE JOURNAL D'ANNONCES LEGALES
REGISTRE DU COMMERCE
LA CHAMBRE DES MÉTIERS